



CESSON SÉVIGNÉ
une ville pour tous

VILLE DE
CESSON-SEVIGNE

LETTRE DU PEL

Projet Educatif Local

N° 2 - MARS 2011

EDITORIAL

Dans ce numéro :

Edito 1

Les constats
de départ 1

Une 1ère série de
réunions 2

Vers la construction
d'objectifs partagés 2

Réunion du Comité de
pilotage 2

Un Projet Educatif Local (PEL) : une démarche en progrès

Comme nous vous l'avons annoncé dans la première lettre du PEL en décembre dernier, vous trouverez dans cette seconde édition le point d'avancement des groupes de travail des 3 thématiques (Comment s'opère le choix des activités : volontaire/subi - L'adéquation de l'offre au besoin - La pression subie par les jeunes dans l'occupation de leur temps libre).

Au total, 6 réunions ont eu lieu en janvier-février, regroupant associations, services municipaux et élus. Les échanges ont été riches et fructueux puisqu'ils ont permis de dégager

nombre de propositions qui vous seront présentées lors du second comité de pilotage, le jeudi 31 mars.

Un des objectifs du PEL étant de rendre les jeunes acteurs dans leurs choix et de favoriser leur esprit critique, il reste bien entendu à consulter les principaux intéressés, les jeunes eux-mêmes, cela fera l'objet d'une prochaine étape.

En attendant, nous comptons sur votre présence lors du comité de pilotage du 31 mars, cette démarche n'a d'intérêt que par l'adhésion et la participation du plus grand nombre d'entre vous.

Claudine David

Adjointe Education, Jeunesse et
Vie Citoyenne



1- Les constats de départ



Dans la « *Lettre du PEL n°1* » de décembre 2010, nous vous avons présenté la genèse de la démarche du PEL: « *Pour rappel, Un Projet Educatif local est un dispositif qui vise à mettre en cohérence et en complémentarité les différents acteurs socioéducatifs d'un territoire afin d'harmoniser les actions mises en place en direction d'un public.* »

Concrètement, cela veut dire mettre à plat l'existant pour en rechercher les éventuelles carences et pour apporter des propositions d'amélioration. »

Dans ce cadre, trois groupes de travail ont été créés sur la base d'expressions d'acteurs associatifs, politiques et techniques qui ont fait émerger des questions quant à l'offre d'activités en direction des 10-18 ans

1. Comment s'opère le choix des activités ? Volontaire / Subi ? Consommateur / acteur ?
2. L'adéquation de l'offre d'activité avec les réels besoins des publics ciblés.
3. La pression subie par les jeunes de 10 à 18 ans dans l'occupation du temps libre.

Les groupes de travail se sont réunis pendant les mois de janvier et février pour, dans un premier temps, valider ou non les postulats émis en comité de pilotage et dans un second temps pour déterminer les axes d'action et les résultats attendus.

Encore loin d'apporter des réponses ou des solutions toutes faites, ce travail a néanmoins permis de dégager des points intéressants sur la façon d'appréhender le public des 10-18 ans au sein des structures travaillant en leur direction.

Contacts : Direction Education jeunesse 06 22 91 61 09 / anthony.bataller@ville-cesson-sevigne.fr
Retrouvez la Lettre du PEL sur www.ville-cesson-sevigne.fr / Rubrique Education et jeunesse

2- Une première série de réunions pour partager les constats

Le 1er cycle de réunions avait pour objectif de favoriser **l'expression** des acteurs locaux dans le but de partager les constats.

Grâce à des outils d'animation innovants, les différents groupes ont fait émerger des principes simples mais fondamentaux quant à l'offre d'activités pour les 10-18 ans.

Tout d'abord, pour qu'un jeune puisse pratiquer une activité, il faut pouvoir réunir plusieurs conditions :

- 1- Avoir connaissance de l'activité,
- 2- Pouvoir la découvrir en l'essayant,
- 3- Disposer des capacités financières pour y accéder.
- 4- Qu'il y ait suffisamment de places disponibles pour s'y inscrire.

Au vu de ces constats, il s'avère que l'activité n'est pas une fin en soi. Elle peut être vécue différemment par les familles et les jeunes.

Les participants des groupes de travail se sont mis d'accord sur d'autres postulats :

- 1- Les activités visent à l'épanouissement des jeunes
- 2- Les adultes ont un rôle d'impulsion et de valorisation de ces activités.
- 3- Le temps libre des jeunes est très, voire trop, occupé / organisé à Cesson-Sévigné.
- 4- Les activités de loisirs éducatifs participent à la réussite des enfants. L'équilibre entre les temps éducatifs, familiaux, scolaires et de loisirs contribue à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Quelques propos glanés lors des réunions ...

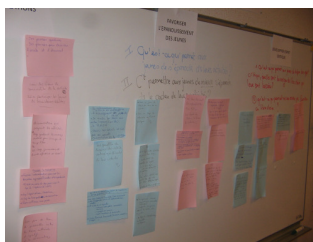
« L'activité peut être considérée comme un laboratoire, un espace dans lequel ils construisent ce qu'ils seront plus tard »
 « C'est à nous, intervenants de leur apprendre »
 « Il n'est pas facile d'aller vers les activités culturelles par rapport au sport »

« L'activité pratiquée collectivement soumet à des règles, amène à être solidaire, à penser collectif et permet aussi de se sentir soutenu, tout cela contribue au lien social »
 « Pour beaucoup de jeunes cessonais le temps libre DOIT être occupé. Pour leur développement ils ont besoin aussi de temps pour flâner, se reposer . »
 « Difficulté pour les nouveaux arrivants à s'inscrire quelque part . En septembre, tout est déjà complet ! »

3-Vers la construction d'objectifs partagés



Les groupes de travail ont travaillé selon une méthode basée sur « Qu'est-ce qui est fait pour ...? » / « Qu'est-ce qui pourrait être fait pour ...? »



Le 2nd cycle de réunions avait pour but d'amener à une formalisation des **objectifs attendus** suite aux constats partagés.

Ces objectifs se situent à plusieurs niveaux :

1. Il faudrait plus de relations entre les acteurs du territoire pour développer les partenariats, les conventions inter-associations.
2. Il faudrait améliorer l'information en direction des jeunes. Malgré, le foisonnement de moyens de communication, ceux-ci sont-ils bien ciblés ? Un travail avec les écoles a été évoqué.
3. Il a été évoqué l'engagement associatif comme vecteur de l'épanouissement du jeune. Or cet engagement pourrait être davantage valorisé et développé.

A l'aune de ces informations des pistes d'actions ont été évoquées, comme :

- FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET LES VALORISER
- ORGANISER DES STAGES MULTISPORTS ET INTERASSOCIATIFS
- MIXER LA PRATIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE



4- Réunion du Comité de pilotage

Afin de présenter plus en détail la démarche entamée depuis novembre et les pistes évoquées par les participants, un comité de pilotage élargi va se tenir

JEUDI 31 MARS à 18h30 à L'ESCALE, la maison des jeunes.

Tous les acteurs locaux (associations, élus, techniciens, Education Nationale) pourront découvrir le résultat des groupes de travail, débattre et valider ensemble les constats et les souhaits d'objectifs à atteindre.

A l'issue de cette étape, nous élaborerons un nouveau schéma de travail pour continuer la démarche du PEL, forts du travail qui aura été effectué depuis 5 mois.